

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je rappelle au député que le gouvernement de Colombie-Britannique a choisi comme représentant une personne remarquable, que mes collaborateurs et ce représentant se sont déjà rencontrés et que les entretiens ont démarré sur ce sujet. Ils vont se poursuivre à une cadence convenant aux deux gouvernements.

En ce qui concerne l'autre question évoquée par le député, nous nous sommes déjà déclarés prêts à parler de partage des recettes et de gestion conjointe. On peut même laisser de côté cette dernière, car nous avons dit que la question de la gestion pourrait être tranchée par les tribunaux, dans un sens ou dans l'autre, à n'importe quel moment convenable. Quant à nous, nous n'avons pas posé de préalable à l'ouverture ou à la poursuite des négociations. Nous sommes disposés à discuter maintenant comme toujours, comme nous l'avons prouvé avec le gouvernement de l'Alberta, celui de Colombie-Britannique, celui de Saskatchewan et celui de Nouvelle-Écosse. Or, ce sont des gouvernements créditistes, néo-démocrates ou conservateurs. Si le député dit que nous ne sommes pas disposés à négocier, je l'inviterai à voir si ce n'est pas le gouvernement de Terre-Neuve qui n'est pas disposé à négocier.

* * *

LES PORTS**LA CONSTRUCTION D'UN ÉLÉVATEUR DE TÊTE DE LIGNE À PRINCE RUPERT (C.-B.)**

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. La construction d'un élévateur de tête de ligne semble encore être bien incertaine. Le ministre peut-il dire quelle mesure lui-même ou ses collaborateurs ont prise récemment pour s'assurer que ce projet sera mis à exécution?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je le répète, le consortium des grains nous a demandé en somme deux choses. Tout d'abord, de hausser le niveau du soutien qui est accordé actuellement afin de majorer la quote-part du gouvernement fédéral et du gouvernement albertain qui partage avec nous les frais moitié-moitié. La chose a été approuvée et les parties sont satisfaites. En deuxième lieu, on a signalé que le CN pourrait construire des voies ferrées dans le port. Le CN est convaincu que ce serait une bonne idée à condition qu'on récupère le coût en prélevant un supplément pour chaque tonne de céréale acheminée ultérieurement par Prince Rupert. Il examine actuellement cette question et semble être favorablement disposé.

* * *

LES CHEMINS DE FER**LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—LE DÉPÔT DU RAPPORT GILSON**

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Celui-ci a reçu hier la version définitive du rapport Gilson.

Pourrait-il dire maintenant à la Chambre et aux céréaliculteurs de l'Ouest s'il déposera ce rapport pendant que la Chambre est en session, ou s'il s'arrangera autrement, comme il l'a fait pour VIA Rail, et déposera le rapport une fois que la Chambre se sera ajournée?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, mon honorable ami est inutilement agressif. Tout le monde sait que je suis aimable. J'ai bel et bien le rapport. On le traduit à l'heure actuelle et il sera imprimé. Si tout va bien, il devrait être prêt le 29 juin. Et, encore une fois, si tout va bien, je devrais pouvoir le déposer ce même jour.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES**LES LICENCIEMENTS DANS LE SECTEUR DU MEUBLE**

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, c'est au ministre des Finances que je m'adresse. Les travailleurs du meuble d'un bout à l'autre du Canada sont menacés de licenciements massifs. Pour cette raison, le chômage à Hanover, en Ontario, atteint les 30 p. 100. Le ministre envisage-t-il d'annoncer dans l'exposé économique qu'il compte faire des mesures propres à donner quelque espoir à ces travailleurs et à leurs familles, et à ceux de toutes les autres localités du Canada qui sont ainsi touchées?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je ne suis pas certain d'avoir bien entendu toute la question du député. S'il m'a demandé si je songeais à annoncer dans mon exposé économique des mesures intéressant ces travailleurs, je lui répondrai que je pourrai satisfaire sa curiosité lorsque je ferai cet exposé. Dans l'intervalle, tout ce que je puis lui recommander, c'est de patienter encore quelque temps.

ON DEMANDE UNE AIDE POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, comme le ministre le sait, le marché du meuble dépend en partie des mises en chantier et de la vente de maisons neuves. Les questions qui lui ont déjà été posées aujourd'hui lui auront appris que le nombre de mises en chantier est de loin inférieur à un niveau raisonnable. Le taux de chômage dans le secteur de la construction domiciliaire est de 25 p. 100. Au Canada, un locataire sur six seulement peut espérer un jour devenir propriétaire. Le ministre envisage-t-il de stimuler ce secteur en réduisant les taux d'intérêt et les taux hypothécaires? En effet, cela ferait augmenter les mises en chantier, ce qui entraînerait une relance de l'industrie du bâtiment, de l'industrie du meuble et de l'économie tout entière.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député me demande si le gouvernement se penche sur les problèmes qui affligent divers secteurs de l'économie, notamment les secteurs du meuble, du bâtiment et de la construction domiciliaire. Bien entendu, j'étudie intensivement tous ces problèmes en ce moment.